

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

---

Tous les membres présents

### COMMISSIONS MUNICIPALES

Les différentes commissions communales sont composées comme suit :

- commission « Finances » : Jean-Luc COMBE, Michel CHIRON, Jacques HÉRAULT
- commission « Agriculture » : Michel CHIRON, Denis PLUMELEUR, Christophe RIMBAUD
- commission « Voirie (Bourg et Campagne) » : Michel CHIRON, Denis PLUMELEUR, Christophe RIMBAUD, David JADEAU
- commission « Sentiers de randonnées » : Michel CHAUVEAU, Sylvain SOURISSE, David JADEAU, Julie PAYELLE, Christophe RIMBAUD
- commission « Communication et vie économique » : Jean-Luc COMBE, Michel CHAUVEAU, Denis PLUMELEUR, Xavier CHARRON, Marie CHAUVIGNÉ, Natalie COATGLAS
- commission « Affaires sociales » : Sylvie BARBAULT, Jacques HÉRAULT, Edith BOUET, Marie CHAUVIGNÉ, Natalie COATGLAS
- commission « Bâtiments » : Michel CHAUVEAU, Xavier CHARRON, Sylvain SOURISSE, Bernard ROMPILLON
- commission « Équipements sportifs » : Michel CHAUVEAU, Edith BOUET, Jacques HÉRAULT, Sylvain SOURISSE, David JADEAU
- commission « Aménagements bourg » : Sylvie BARBAULT, Sylvain SOURISSE, David JADEAU, Julie PAYELLE
- Commission « Lotissements/assainissement » : Jean-Luc COMBE, Michel CHIRON, Jacques HÉRAULT, Edith BOUET
- Commission « Cimetière/petit patrimoine culturel » : Sylvie BARBAULT, Michel CHAUVEAU, Bernard ROMPILLON, Julie PAYELLE

### BUDGET PRIMITIF 2014

Monsieur présente le budget primitif 2014 de la commune aux nouveaux conseillers, à savoir : les sections de fonctionnement et d'investissement en recettes et dépenses, ainsi que l'endettement de la commune dont le taux s'élève à 8.22%. Il présente les principaux programmes d'investissements 2014 : travaux d'enfouissement des réseaux souples rue du Commerce, travaux à l'église (restauration de la toile du retable central et construction d'un local chaufferie, équipements sportifs, restauration du calvaire rue du Commerce, provision pour les travaux d'aménagement Place du Calvaire.

### CONVENTION CDG 49

Le Maire rappelle au conseil que sous le mandat précédent, la confection de la paie était confiée au Centre Départemental de Gestion de Maine et Loire. Suite aux élections municipales de mars 2014, le conseil municipal doit décider s'il souhaite reconduire cette adhésion pour la durée du mandat électif et prend connaissance de la nouvelle convention. Le conseil donne son accord et autorise monsieur le Maire à signer la nouvelle convention.

### CONVENTION MISE A DISPOSITION D'UN MÉDECIN DE SANTÉ AU TRAVAIL

Le Maire rappelle la convention de mise à disposition d'un médecin de santé au travail, signée avec le Centre Hospitalier de Saumur dont le terme était fixé au 31 décembre 2013 et qu'il convient de la renouveler afin de satisfaire à la réglementation en vigueur. Le conseil accepte les termes de la nouvelle convention dont le terme est fixé au 31 décembre 2015, et autorise monsieur le Maire ladite convention.

## AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA HALTE GARDERIE LA SOURIS VERTE

Le Maire rappelle qu'en date du 21 juillet 2011, la commune a signé une convention de partenariat avec la halte-garderie La Souris Verte gérée par l'association Familles Rurales d'Yzernay. Il précise que cette convention fait l'objet d'une actualisation tous les ans, et informe que la structure sollicite une subvention à hauteur de 1294.52 euros pour l'année 2013. Le conseil approuve les termes de l'avenant à la convention de partenariat et accorde une subvention du montant précité à l'association Familles Rurales d'Yzernay.

*Prochaine réunion : les 06 mai et 03 juin 2014*